

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE
ORDRE DU JOUR**



Monsieur le Maire Gaétan Vachon,
Mesdames les conseillères Luce Lacroix,
 Nicole Boilard,
Messieurs les conseillers Claude Gagnon,
 Rosaire Simoneau,
 Steve Rouleau,
 Eddy Faucher,

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire d'information et de consultation publique du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, est convoquée pour **lundi le 14 août 2017 à 19 h 30** suivant les articles 109.2 et 109.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE : 14 août 2017
HEURE : 19 h 30
LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville

1. Ouverture de séance
2. Vérification et acceptation de l'ordre du jour
3. Information et consultation publique sur le projet de règlement suivant :
 - 3.1. Premier projet du règlement numéro 1699-2017 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin ❶ d'abroger l'article 18.6 intitulé « Normes relatives aux cimetières » de façon à rendre cette disposition concordante au règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce (règlement numéro 371-04-2017) et ❷ de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications », de la zone 223 afin d'y autoriser la classe 7425 « Gymnase et club athlétique » à l'intérieur de la catégorie « Activités récréatives » du groupe « Culturel, Récréatif, Loisirs »
4. Questions de l'auditoire sur le projet de règlement numéro 1699-2017
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

/CF